

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 31.07.2025
Visible par le public jusqu'au: 31.07.2028
Numéro de publication: BA-VS05-0000016978

Entité de publication



Commune de Chamoson - Constructions, Chemin Neuf 9, 1955 Chamoson

Demande d'autorisation de construire - Construction d'une villa, Chamoson

Titre du projet de construction

Construction d'une villa

Numéro pour consultation eConstruction

1420005e

Requérant(e)

Lorraine Christine Vérolet

Auteur(e) de plans

Christophe Perraudin

Parcelle

Parcelle 435, No Folio 6, Lieu-dit Les Vérines

Coordonnées

1'117'618 2'581'988

Propriétaire

Lorraine Christine Vérolet

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone faible densité de montagne

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction ou au guichet du service des constructions de la commune de Chamoson, les jours ouvrables de 8h00 à 11h30. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la commune de Chamoson, Chemin Neuf 9, 1955 Chamoson, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un

délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Chamoson
Chemin Neuf 9
1955 Chamoson

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 01.09.2025

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 31.07.2025
Visible par le public jusqu'au: 31.07.2028
Numéro de publication: BA-VS05-0000016988

Entité de publication



Commune de Chamoson - Constructions, Chemin Neuf 9, 1955 Chamoson

Demande d'autorisation de construire - Agrandissement villa, construction d'un couvert terrasse et construction d un couvert à voitures, Chamoson

Titre du projet de construction

Agrandissement villa, construction d'un couvert terrasse et construction d un couvert à voitures

Numéro pour consultation eConstruction

633fa90a

Requérant(e)

Karen Delaloye

Auteur(e) de plans

Yves Coppey

Auteur(e) de plans - Entreprise

Coppart Architecture

Parcelle

Parcelle 780, No Folio 12, Lieu-dit Némiaz

Coordonnées

1'118'114 2'583'135

Propriétaire

karen Delaloye

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone faible densité de montagne

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction ou au guichet du service des constructions de la commune de Chamoson, les jours ouvrables de 8h00 à 11h30.

Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la commune de Chamoson, Chemin Neuf 9, 1955 Chamoson, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Chamoson
Chemin Neuf 9
1955 Chamoson

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 01.09.2025

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 31.07.2025
Visible par le public jusqu'au: 31.07.2028
Numéro de publication: BA-VS05-0000016994

Entité de publication



Commune de Chamoson - Constructions, Chemin Neuf 9, 1955 Chamoson

Demande d'autorisation de construire - Installation de brises vue, Chamoson

Titre du projet de construction

Installation de brises vue

Numéro pour consultation eConstruction

0b6183b4

Requérant(e)

Oliver Tscherry

Auteur(e) de plans

Hugo Bonvin

Auteur(e) de plans - Entreprise

Cloudéno Sàrl

Parcelle

Parcelle 9424, No Folio 36, Lieu-dit Tsareire

Coordonnées

1'116'510 2'583'335

Propriétaire

Oliver Tscherry

Propriétaire

Ludmilla Tscherry

Affectation(s) de la (des) zone(s)

zone extension village

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction ou au guichet du service des

constructions de la commune de Chamoson, les jours ouvrables de 8h00 à 11h30.
Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la commune de Chamoson, Chemin Neuf 9, 1955 Chamoson, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Chamoson
Chemin Neuf 9
1955 Chamoson

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 01.09.2025

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 31.07.2025
Visible par le public jusqu'au: 31.07.2028
Numéro de publication: BA-VS05-0000017038

Entité de publication



Commune de Chamoson - Constructions, Chemin Neuf 9, 1955 Chamoson

Demande d'autorisation de construire - Installation pergola, Chamoson

Titre du projet de construction

Installation pergola

Numéro pour consultation eConstruction

36091d79

Requérant(e)

Mario Maio

Auteur(e) de plans

Mario Maio

Parcelle

Parcelle 8312, No Folio 24, Lieu-dit Grugnay

Coordonnées

1'117'467 2'582'816

Propriétaire

Mario Maio

Affectation(s) de la (des) zone(s)

zone extension village

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction ou au guichet du service des constructions de la commune de Chamoson, les jours ouvrables de 8h00 à 11h30. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la commune de Chamoson, Chemin Neuf 9, 1955 Chamoson, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un

délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Chamoson
Chemin Neuf 9
1955 Chamoson

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 01.09.2025

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 31.07.2025
Visible par le public jusqu'au: 31.07.2028
Numéro de publication: BA-VS05-0000017040

Entité de publication



Commune de Chamoson - Constructions, Chemin Neuf 9, 1955 Chamoson

Demande d'autorisation de construire - construction d'une piscine familiale et pose d'un local technique enterré, Chamoson

Titre du projet de construction

construction d'une piscine familiale et pose d'un local technique enterré

Numéro pour consultation eConstruction

8d66f60c

Requérant(e)

Lucas Farner

Auteur(e) de plans

Marc Glassey

Parcelle

Parcelle 9644, No Folio 35, Lieu-dit La Crête

Coordonnées

1'116'226 2'583'305

Propriétaire

Lucas Farner

Affectation(s) de la (des) zone(s)

zone moyenne densité

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction ou au guichet du service des constructions de la commune de Chamoson, les jours ouvrables de 8h00 à 11h30. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre

postal faisant foi) à la commune de Chamoson, Chemin Neuf 9, 1955 Chamoson, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Chamoson
Chemin Neuf 9
1955 Chamoson

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 01.09.2025